



Le RAMEAU

Co-construisons demain

Le Président-Fondateur

Madame la Secrétaire d'Etat Sarah El HAÏRY
Ministère de l'Education Nationale
110, rue de Grenelle
75357 PARIS Cedex

Vincennes, le 7 mai 2021

Madame la Ministre,

Bonne Chère Sarah,

Depuis 18 mois, Le RAMEAU s'est mis au service de votre Ministère pour faire (Re)Connaitre la valeur des alliances d'intérêt général, et en accélérer le développement en France. Cette mission ministérielle s'est d'abord traduite aux côtés de la Députée Cathy RACON-BOUZON pour co-élaborer un programme d'actions qui a été co-construit durant 6 mois avec plus d'une centaine de réseaux nationaux et territoriaux. Depuis le 7 mai 2020, elle s'est ensuite transformée en un suivi de la « feuille de route » auprès de vos équipes. C'est un grand plaisir de venir aujourd'hui vous rendre compte des résultats de cette démarche apprenante.

Les résultats de la mission se sont traduits par trois outils complémentaires. D'abord, un état des lieux des partenariats alliant intérêt général et économie en France a été réalisé par l'Observatoire des partenariats. Il a été depuis complété par des études auprès des Français, des élus locaux, des entreprises et des acteurs académiques pour connaître leurs pratiques dans le contexte de crise actuelle. Ensuite, un programme d'actions a été élaboré autour de quatre chantiers structurels et 21 mesures techniques pour répondre aux besoins qualifiés durant la mission. Enfin, le kit « l'ODD 17 en pratique » a été diffusé pour rendre lisible et visible les données, outils et compétences déjà disponibles pour les territoires ainsi que pour les organisations publiques et privées. Fort de ces outils, une « feuille de route » a été établie pour suivre la mise en œuvre des différentes propositions.

Un an après - jour pour jour -, vous trouverez ci-joint le bilan des actions réalisées. Les 21 mesures ont toutes connu des avancées, dont certaines au-delà des ambitions initiales. Plus encore que ces mesures techniques, ce sont sur les quatre chantiers structurels que les résultats sont les plus significatifs. Avant de vous en partager la synthèse, permettez-moi d'insister sur la très forte mobilisation des réseaux publics et privés, au niveau national et territorial. Comme vous le constaterez dans le détail du rapport ci-joint, rien n'aurait été possible si votre impulsion n'avait suscité l'engagement d'une diversité de profils d'acteurs qui se sont mobilisés pour « Agir ensemble » afin d'accélérer le « jouer collectif » en France.

Le premier chantier structurel était de rendre plus lisibles et visibles non seulement les démarches de co-construction, mais aussi les méthodes, outils et ingénieries pour les rendre plus efficaces. C'est le sens du kit « l'ODD 17 en pratique » et de la « vitrine » créée sur le site associations.gouv.fr. L'espace numérique « Alliances & Territoires » a connu un vif succès dont le taux de trafic sur le site témoigne. La 6^{ème} Rencontre des pionniers des alliances en Territoire en juillet 2020 a aussi permis de qualifier les attentes des 350 « catalyseurs territoriaux » pour les aider à animer les démarches locales. Fort de ces enseignements, la plateforme « l'ODD 17 en pratique » pourra être lancée le 12 juillet prochain lors de leur 7^{ème} Rencontre.

Le second chantier structurel, le plus politique, était de lever les freins juridiques aux alliances d'intérêt général. Comme vous le savez pour vous y être personnellement impliquée, le travail réalisé entre votre équipe et celle de la Députée Cathy RACON-BOUZON a permis à cette dernière de déposer en février dernier une proposition de loi sur l'expérimentation d'un droit d'alliance d'intérêt général. La Tribune du JDD du 14 février, signée par plus d'une centaine de personnalités publiques et privées, montre le consensus sur une telle mesure. Elle vient répondre au « devoir d'alliances » réclamé par 81% des Français, au « besoin d'alliances » identifié par 92% des maires et à « l'envie d'alliances » déclarée par 84% des chefs d'entreprise dont 58% sont déjà passés à l'œuvre. Au-delà des réelles enclaves juridiques qui limitent les expérimentations innovantes, notamment sur les territoires, cette loi permettra une réelle reconnaissance de la valeur des alliances en France. Nous savons que la culture du « jouer collectif » est moins développée dans notre pays que dans d'autres, et la législation en est l'une des explications. Il a été établi depuis les Assises de l'entrepreneuriat en 2013 que poser un cadre à la fois clair et agile serait un accélérateur de la co-construction. Il est heureux que l'impulsion de la mission ministérielle ait pu (enfin) qualifier l'outil juridique adapté.

Le troisième chantier structurel n'est pas moins important. Il s'agit d'investir dans l'ingénierie d'alliance afin de soutenir les territoires et les organisations engagées, mais aussi d'accompagner les « premiers pas » de ceux qui ne le sont pas encore. Là aussi, les avancées ont été très significatives sur 3 axes : le développement des compétences nécessaires, le dialogue entre les ingénieries au service des acteurs et actions d'intérêt général, et le financement de ces ingénieries. Sur les compétences, le développement du Réseau des pionniers des alliances en Territoire d'une part, et la création du Fonds i sous l'impulsion de la Caisse des Dépôts d'autre part, permettent de renforcer les dispositifs existants et d'aider de nouveaux à émerger. Sur l'articulation entre les ingénieries nationales et territoriales, l'espace de dialogue issu de la démarche d'anticipation de sortie de crise copilotée avec le Médiateur des entreprises a été pérennisé. Cet espace informel d'interconnaissance et de partage des pratiques entre réseaux issus de « mondes » différents a démontré son utilité. La 10^{ème} session organisée à la date anniversaire de son lancement a acté l'importance non seulement de le maintenir, mais d'en élargir les membres. Enfin, et vous savez combien ce point est le plus sensible, l'investissement dans l'ingénierie d'accompagnement fait l'objet d'une expérimentation initiée par le Fonds ODD 17. Ce dernier a été créé pour soutenir les alliances d'intérêt général. Ces différents travaux ont aussi nourri ceux de la préfiguration de la Fondation des Territoires, démarche initiée avec votre consœur la Ministre Jacqueline GOURAULT pour renforcer le dialogue et les liens entre acteurs publics et économiques à l'écoute des initiatives territoriales innovantes.

Le quatrième chantier est « apprendre à faire alliance ». Incarné par l'article 3 de la proposition de loi de la Députée Cathy RACON-BOUZON qui propose d'inscrire les coopérations d'intérêt général dans le code de l'éducation, il nécessite de mobiliser les acteurs académiques dans leur double mission de recherche et d'enseignement. Avec l'Institut pour la Recherche de la Caisse des Dépôts, notre laboratoire de recherche empirique a initié un programme d'implication. L'étude IMPACT-Académique réalisée par l'Observatoire des partenariats illustre les étapes pour y parvenir. A titre d'exemple, le séminaire de recherche du 25 mars dernier a permis de réunir une soixantaine d'enseignants-chercheurs sur la centaine qui ont été identifiés en France. Côté enseignement, 4 programmes complémentaires ont été initiés pour répondre aux besoins de 4 cibles : les jeunes, les chefs de projets sectoriels et/ou territoriaux, les « catalyseurs » et les décideurs. Après la phase de conception et de prototypage, ces actions seront mises en œuvre dès la rentrée 2021.

Ces résultats montrent, s'il le fallait encore, l'urgence d'accélérer les alliances d'intérêt général. Au plan international, elles ont été identifiées dès 2015 comme le levier stratégique pour réussir l'Agenda 2030. En France, la prise de conscience des enjeux est plus récente. Les démarches partenariales se sont démultipliées de manière empirique sans que nous ne les conscientisions collectivement. Elles restent encore bien souvent « sous les radars » car nous n'en avons pas la culture... même lorsque nous en avons la pratique. Il est heureux que votre Ministère ait impulsé dès octobre 2019 une véritable réflexion nationale sur le sujet. La mobilisation des réseaux de référence a permis d'établir une « feuille de route » aujourd'hui opérationnelle.

Il revient aujourd'hui au Gouvernement d'en valoriser les résultats et d'en impulser les prochaines étapes. L'instruction du Premier Ministre du 20 novembre dernier sur la Relance et la Transition Ecologique en est une véritable opportunité. Le travail de co-construction que nous venons de finaliser avec l'ANPP sur l'élaboration des Projets de Territoire, et le kit « Connaissance des Dynamiques Régionales » adressé aux Présidents des Conseils Régionaux et aux Préfets en sont des exemples concrets. Sans l'impulsion de votre prédécesseur Gabriel ATTAL et votre propre engagement, le travail de capitalisation et d'outillage de ces démarches partenariales innovantes aurait été insuffisamment préparé. C'est grâce aux résultats de votre mission ministérielle que nous avons pu contribuer à répondre aux besoins des acteurs publics nationaux et locaux dans le contexte de crise que nous connaissons.

Ce patient travail de fécondation des territoires, de mobilisation de l'engagement des personnes et de soutien des projets à fort impact potentiel est bien souvent invisible de tous. Telle la germination des graines durant l'hiver, elle reste « sous terre » avant de devenir une pousse puis un arbre qui produit des fruits. Pour répondre aux besoins des Territoires, et notamment des plus fragiles, votre consœur la Ministre Jacqueline GOURAULT invite à s'impliquer aux côtés d'un Etat qui devient « Jardinier ». Pour réussir ce changement de paradigme et co-construire réellement le bien commun au plus près des fragilités, il est heureux que votre Ministère en valorise et en développe les « jardiniers ».

J'aurai grand plaisir à vous commenter plus amplement ce bilan.

Dans cette attente, et celle d'avoir le plaisir de vous revoir, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Merci pour sa confiance, Ensemble, Agissons!

Charles-Benoît HEIDSIECK

